

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 9 novembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	8

Objet de la Délibération :

**Location licence 4 saison
hivernale 2022/2023**

L'an deux mille vingt-deux
le 9 novembre

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme LINTZ Ghislaine –Mme RODRIGUEZ Noémie

Absents excusés : Mme INGLES Martine – M. PINEDE Jean-Marie

Secrétaire de séance : Mme GAURENNE Sylvie

Date de convocation : 4 novembre 2022

2022/042

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la possibilité de louer la licence IV afin d'exploiter saisonnièrement l'établissement de pied de pistes « Snack le Slalom ».

Il propose par conséquent de mettre la licence IV à disposition pour la saison hivernale 2022/2023 pour 2000 €.

Il demande à l'assemblée de se prononcer sur ce sujet.

OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

Extrait du registre

... **APPROUVE** la location saisonnière de la licence IV auprès de l'établissement « Snack le Slalom », pour la saison hivernale 2022/2023 au prix de 2000 €,

... **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les contrats correspondants et signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette affaire,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE

